

# Publications des départements et des offices de la Confédération

---

## Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail

---

### Travail de nuit (art. 17 LTr)

- Villars Maître Chocolatier SA, 1701 Fribourg  
production chocolaterie  
18 ho ou f  
27 janvier 2002 au 29 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- Kodak Photo Service SA, 1001 Lausanne  
réception, tri et assemblage des films, préparation des bains et développement des films, tirage et développement du papier, expédition  
80 ho ou f  
14 octobre 2001 au 16 octobre 2004 (renouvellement/modification)
- Kodak Photo Service SA, 1001 Lausanne  
secteur finition  
14 ho ou f  
15 octobre 2001 au 16 octobre 2004

### Travail du dimanche (art. 19 LTr)

- Villars Maître Chocolatier SA, 1701 Fribourg  
production chocolaterie  
3 ho ou f  
27 janvier 2002 au 29 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- Laboratoires Serono SA, 1809 Fenil-sur-Corsier  
production et développement «bio-tech»  
25 ho ou f  
13 janvier 2002 au 15 janvier 2005 (renouvellement)

### Travail continu (art. 24 LTr)

- Energizer S.A., Succursale de La Chaux-de-Fonds, 2300 La Chaux-de-Fonds  
atelier de fabrication de piles alcalines et des composants  
380 ho ou f  
24 février 2002 au 26 février 2005 (renouvellement/modification)

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

## *Voies de droit*

Toute personne touchée dans ses droits ou ses obligations par l'octroi d'un permis concernant la durée du travail et ayant qualité pour recourir contre une telle décision peut, dans les dix jours à compter de la présente publication, consulter le dossier, sur rendez-vous, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

---

## **Permis concernant la durée du travail octroyés**

---

### **Travail de nuit**

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 17, al. 2, LTr)

- Greyhound SA, 1023 Crissier  
magasinage et préparation des commandes  
14 ho ou f  
2 décembre 2001 au 4 décembre 2004 (renouvellement)
- Philip Morris Products S.A., 2000 Neuchâtel  
A. toute la production et secteurs liés (fabrication, préfabrication, assurance de qualité et services techniques) – B. service de nettoyage  
639 ho ou f  
6 janvier 2002 au 8 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- W. Gassmann AG, 2504 Biel  
département offset  
26 ho  
13 janvier 2002 au 15 janvier 2005 (renouvellement/modification)
- Roth et Sauter SA, A l'Enseigne du Verseau, 1026 Echandens  
atelier de prepress (copie des plaques), d'impression (offset et d'apprêt, typo/gaufrage)  
30 ho ou f  
11 février 2002 au 12 février 2005 (renouvellement/modification)
- SCHOTT GUINCHARD SA, 1401 Yverdon-les-Bains  
polissage/doucissage – usinage II et usinage I - saphir  
16 ho  
17 février 2002 au 19 février 2005 (renouvellement)

## Travail du dimanche

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 19 LTr)

- Greyhound SA, 1023 Crissier  
magasinage et préparation des commandes  
14 ho ou f  
2 décembre 2001 au 4 décembre 2004 (renouvellement)
- Kyburz & Cie SA, 2074 Marin  
verres plastiques minéraux et saphirs  
2 ho  
27 janvier 2002 au 29 janvier 2005 (renouvellement/modification)

## Travail continu

Motifs: Horaire d'exploitation indispensable pour des raisons techniques ou économiques (art. 24, al. 2, LTr)

- W. Gassmann AG, 2504 Biel  
machine offset 8 couleurs MAN-Roland  
18 ho ou f  
28 octobre 2001 au 30 octobre 2004 (renouvellement/modification)
- Durafourg SA, 1000 Lausanne 16  
4 cellules robotisées (8 robots)  
28 ho ou f  
24 février 2002 au 1<sup>er</sup> mars 2003

(ho = hommes, f = femmes, j = jeunes gens)

### *Voies de droit*

Conformément à l'art. 55 LTr et aux art. 44 ss LPA ces décisions peuvent être attaquées devant la commission de recours du Département fédéral de l'économie, 3202 Frauenkappelen, par recours administratif, dans les 30 jours à compter de la présente publication. Le mémoire de recours doit être présenté en deux exemplaires, il indiquera les conclusions, les motifs et les moyens de preuve et porter la signature du recourant ou de son mandataire.

Toute personne ayant qualité pour recourir peut consulter sur rendez-vous, pendant la durée du délai de recours, les permis et leur justificatif, auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie, Direction du travail, Conditions de travail, Gurtengasse 3, 3003 Berne, (tél. 031 322 29 45 / 29 50).

12 février 2002

Secrétariat d'Etat à l'économie:  
Direction du travail

## **Demandes d'octroi de permis concernant la durée du travail (nur d + f)**

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	2002
Année	
Anno	
Band	1
Volume	
Volume	
Heft	06
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.02.2002
Date	
Data	
Seite	1024-1026
Page	
Pagina	
Ref. No	10 126 017

Die elektronischen Daten der Schweizerischen Bundeskanzlei wurden durch das Schweizerische Bundesarchiv übernommen.

Les données électroniques de la Chancellerie fédérale suisse ont été reprises par les Archives fédérales suisses.

I dati elettronici della Cancelleria federale svizzera sono stati ripresi dall'Archivio federale svizzero.